

## La Tribune Women's Awards : saluer les contributions à l'économie de femmes dirigeantes d'exception

Le journal économique et financier *La Tribune*, en partenariat avec *Women Equity For Growth*, recueille candidatures et recommandations jusqu'au 15 juillet 2011 pour la seconde édition des Women's Awards, concours qui récompensera sept dirigeantes d'entreprises (chefs d'entreprises et cadres de haut niveau) dans cinq catégories, afin de mettre en avant des parcours de succès et faciliter l'émergence de nouveaux role models au féminin. Les candidates peuvent déposer leur candidature ou être recommandées sur le site de *La Tribune Women's Awards*.

Un prix sera remis pour chacune des cinq catégories suivantes : **finance** (banque, assurance, marchés financiers, gestion de patrimoine, finance publique), **green business** (énergies renouvelables, eco-construction, gestion des déchets, technologies respectueuses de l'environnement), **media and technology** (télécoms, divertissement, édition, multimédia), **luxe** (produits se démarquant du marché de masse par la qualité des matériaux utilisés, la perfection de la fabrication, la rareté du produit, la notoriété et le prestige de la marque), et **marchés émergents** (ouvert aux femmes françaises basées dans ces pays et aux dirigeantes ayant un minimum de 30% de leur activité dans ces derniers ou nées dans un pays émergent et travaillant en France).

Deux prix spéciaux seront remis en plus des cinq catégories mentionnées préalablement : le prix **Coca Cola « Coup de Cœur »** qui récompensera une femme dont le travail reflète les valeurs de Coca Cola France, et le **Grand Prix Allianz**, qui élira la nominée ayant reçue le plus de votes.

Une fois les candidatures / recommandations validées, un jury de professionnels présidé par **Valérie Decamp**, Présidente de *La Tribune*, se réunira le 5 septembre pour départager les 15 nominées (3 par catégorie) à partir d'un système de notation développé par *Women Equity For Growth*. Chaque nominée verra son profil publié dans le journal *La Tribune*, et sa vidéo diffusée sur le site de *La Tribune Women's Awards*.

Du 17 octobre au 30 novembre, le public aura la possibilité de voter en ligne pour sa candidate favorite dans chacune des catégories. La cérémonie de remise de prix, qui a réuni près de 600 personnes en 2010 sous la houlette de Christine Lagarde, aura lieu au théâtre Marigny à Paris le 5 décembre 2011. Une présentation vidéo des candidates sera projetée à Marigny avant que les identités des lauréates ne soient révélées.

Au cours de l'édition 2010, le concours a regroupé près de 150 candidates, plus de 4000 votants et a touché un public d'environ 1 300 000 lecteurs.

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent règlement sont traitées conformément à la loi du 6 Janvier 1978, dite « Loi Informatique et Libertés ».

Merci de prendre connaissance préalablement à votre candidature / recommandation du règlement du concours La Tribune Women's Awards